

## Procès-verbal n°6 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	VENDREDI 16 Septembre 2022
À :	10h au DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Daniel OLIVET,
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui, Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Denis LASGOUTE, Jean-Pierre RIEU

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F*

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 5 de la réunion du 9/09/2022.

### Championnat U12/U13

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LAPARTIE "OBSERVATION".**

*En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier*

**Dates :** 17 et 24 / 09 – 1 et 8 / 10 – 12 et 26 / 11 – 3 /12

- **BEUCAIRE 30 : Suppression** d'une Equipe après engagement
- **Esp Nîmoise** Remplace Beaucaire 30 D2 Poule D
- **SP Alésien** Intègre la Poule E en D3
- **Redessan** passe des u12/u13 Poule E passe en U12 Poule B (**Poule E Modifiée**)
- **Match Reporté** : Bagnols Pont 1 / Ent Uzès 2 du samedi 17/9 au Samedi 19/11

### Championnat U12

**Dates :** 17 et 24 / 09 – 1 et 8 / 10 – 19 et 26 / 11 – 3 /12

**Redessan** : Intègre la Poule B en U12



## UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LAPARTIE "OBSERVATION"**

*En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier*

## Foot Animation

- Plateaux U11/U10 et U10 : il y aura des plateaux « ELITE » pour la 2<sup>ème</sup> rotation.
- Plateaux U09/U08 : il y aura des plateaux « ELITE ».

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de la faire lors des engagements ou via courriel officielle auprès du District

Les feuilles de match des plateaux sont en ligne sur le site du District et sont à télécharger

- Nîmes OI : plateaux U10 et U10/U11 : **14h00**
- EFC Beaucaire : plateaux U6-U6/U7-U8-U8/U9 : **13h30**

## Journée de rentrée du foot U10 et U11 à REDESSAN

Remerciements aux membres des commissions :

- Mrs Frédéric ALCARAZ et Lionel ROCHETTE CTPPF et CTD DAP du District
- Mme Marie COLLAVOLI et Mrs Jean Marc LAUGIER, Claude BOUILLET de la Commission des Arbitres  
Et les jeunes arbitres qui sont venus toute la journée.
- Les Membres de la Commission Technique présents
- Mme Bernadette FERCAK du Comité Directeur
- Les Membres de la Commission Foot Animation Mrs Daniel OLIVET, Didier CASANADA
- Le Président du Club de REDESSAN et ses Dirigeants pour leur accueil
- Remerciements aux clubs présents, joueurs(es), dirigeants présents à cette journée.
- 12 Equipes U10 le matin / 16 Equipes U11 l'après-midi (350 enfants environ)

## Foot Animation - FEMININES

Equipes engagées actuellement (6) :

Alés – Quissac – Chusclan Laudun – Langlade – Marguerittes



## INFO CLUB – Important

Cher Président,  
Responsable de Club,  
Bonjour,

Samedi 17 septembre vont débiter les 1<sup>ères</sup> Rotations des plateaux.

A cette occasion, nous vous rappelons et attirons votre attention sur le fait que pour participer aux plateaux organisés par le District, **tout joueur y participant doit être licencié** (saisie via Footclub) conformément aux règlements FFF et District Gard-Lozère.

**Nous vous incitons donc à vérifier vos licences** au sein du club et faire en sorte que vos équipes, joueurs et éducateurs soient en règles vis-à-vis des licences car **il en va de votre responsabilité en tant que Président.**

Comptant sur votre compréhension,  
Cordialement,

La commission contrôlera à partir du 1<sup>er</sup> Octobre les feuilles de plateaux U10 et U10/U11 et amendera Les clubs qui font jouer des "joueurs NON Licenciés " 25€ par joueur : Art 51 RG District

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Le Président  
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO

